



# **Cotisation payable au compte BE50 7360 3176 2918 EUR**

Les informations figurant ci-dessous constituent un simple résumé informatif des dispositions du ROI (publié sur le site) et seul ce dernier engage le club.

Afin d'éviter les habituels et importants de retards de paiement qui obèrent chaque saison la trésorerie du club, nous nous voyons désormais contraints d'appliquer des majorations si les délais de paiement ne sont pas respectés.

**Ces majorations sont de 25 € pour celui ou celle qui ne règle pas une échéance à la bonne date (soit acompte de 200 € pour le 15 juin 2024 (150 € en U8/ 80 € en baby) et le solde avant le 15 août 2024). Si vous ne respectez ni la première ni la seconde échéance les majorations se cumulent.**

Aucune exception ne sera consentie, sauf si vous sollicitez des délais et que nous les octroyons. Les demandes de délais de paiement introduites moins de 10 jours avant l'échéance ne seront pas (sauf circonstances particulières reconnues par nous) prises en considération.

## **1. Tarifs pour la saison 2024-2025 pour les joueuses/joueurs :**

### **1. Les équipes jeunes (U8 à U21) évoluant dans un championnat**

**Obligations pour tous les joueurs/joueuses du club de ces équipes (sauf U8 et U14 , U16 et U19 féminines) d'acheter la tenue pour les rencontres : prix 50 € et (àpd de U14 et taille plus de 164 cm) 55 €.**

#### **A ce montant s'ajoute la cotisation suivante pour la saison :**

- 430 € pour les joueurs/joueuses des catégories avec 2 entraînements (U8 – pas de tenue acheter)
- 430 € pour les joueurs/joueuses des catégories avec 2 entraînements (U10 B et C)
- 480 € pour les joueurs/joueuses des catégories avec 3 entraînements (U10 A et tous les U12);
- 480 € pour les joueurs des catégories avec 3 entraînements (U14 prov ; et régionale et U16 provinciale);
- 480 € pour les joueuses équipes régionales filles (3 entraînements) (pas de tenue à acheter);
- 520 € pour les joueurs/joueuses de toutes les équipes régionales garçons (4 entraînements par semaine);

### **2. Les équipes loisirs de jeunes (sans rencontre officielle)**

- 220 € pour les joueurs/joueuses de la catégorie «baby» (pas de tenue à acheter);
- 430 € pour les joueurs/joueuses des équipes débutants U10 et U12 ( 2 entraînements/semaine) (pas de tenue à acheter)

### **3. Les équipes senior(e)s**

- 430 € pour les joueurs/joueuses des équipes avec 2 entraînement par semaine (P3 – pas de tenue à acheter);
- 480 € pour les joueurs/joueuses ayant 3 entraînements par semaine;

## **2. Les joueurs déjà inscrits au club durant la saison 2023-24 qui ont reçus une proposition de réinscription du club mais qui rentrent leur inscription pour la saison suivante après la date fixée (voir début du formulaire) sont tenus de payer un supplément de cotisation de 25 €.**

### **3. Délais de paiement pour les joueurs déjà affiliés au club :**

- **Paiement de la tenue (50 €/55€) + acompte de 150 € = 200/205 € au plus tard le 15 juin 2024 ; (150 € en U8 mixtes et U14 filles, U16 filles et u19 filles et 80 € en baby)**
- **Solde au plus tard le 15 août 2024.**

Nous sommes à la disposition de tous pour octroyer dans des conditions particulières des délais de paiement. Les demandes introduites moins de 10 jours avant l'échéance ne seront pas (sauf circonstances particulières reconnues par nous) prises en considération.

### **4. Acompte nouveaux inscrits**

- paiement **d'un acompte** de minimum 205 € (150 € en U8 mixtes et U14 filles, U16 filles et u19 filles et 80 € en baby) dans les 5 jours de l'inscription.
- **solde** au plus tard avant le 15 août de la saison concernée (sous déduction de l'acompte payé) sauf pour les équipes avec 2 séances d'essais en début de saison (dans ce cas solde après les 2 essais) .

### **5. Réduction famille si un enfant paie la cotisation complète de 430 € ou plus.**

- 30 € pour le second enfant.
- 80 € pour chacun des suivants.
- aucune chez les babys.

### **6. Sponsoring**

Le paiement de la cotisation peut être remplacé par un sponsoring fiscalement déductible. Contactez-nous.